



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

**DEMANDE D'AUTORISATION d'OCCUPATION TEMPORAIRE
du DOMAINE PUBLIC MARITIME ou du DOMAINE PUBLIC FLUVIAL**

pour un ouvrage ou une activité économique

1ère demande Nouvelle demande date échéance d'AOT précédente :

DEMANDEUR :

* Personne physique :

Nom et prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

N° de tél. :

.....

Mel :

* Collectivité, société ou association :

Dénomination (*société ou association*) :

Forme (*SA, SARL,...*) :

Siège social :

N° SIRET ou N° RNA (*association*) :

Adresse :

N° de tél. :

Mel :

Représentant légal :

Nom et prénoms :

Qualité :

Signataire de la demande :

Nom et prénoms :

Qualité :

.....

Pouvoirs du signataire :

Représentants habilités auprès de l'administration (*le cas échéant*) :

Nom et prénoms :

Qualité :

Pouvoirs :

N° de tél. :

Mel :

COMMUNE ET LIEU-DIT DE LA DEMANDE D'OCCUPATION :

.....

Place du général de Gaulle
BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC
www.cotes-darmor.gouv.fr

Prefet22 Prefet22

OBJET DE LA DEMANDE D'OCCUPATION :

.....

EMPRISE D'OCCUPATION SOUHAITEE :m²

DATE ET DUREE D'OCCUPATION DEMANDEES :

SI EXPLOITATION ECONOMIQUE :

DES INSTALLATIONS SONT-ELLES PREVUES ? oui non

➤ Si oui : descriptif des installations :

.....

.....

➤ Investissement : montant :€ ; Durée d'amortissement :ans

CHIFFRE D'AFFAIRES : montant hors taxe prévisionnel :€
(annuel ou pour la durée sollicitée)

N.B. : si exploitation économique, les demandes d'occupation sur domaine public font l'objet d'une publicité préalable par le service instructeur afin de s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente (article L.2122-1-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques).

PIECES A FOURNIR pour toute demande d'occupation temporaire :

- Imprimé de demande complété
- **Plan de situation** coté du site d'implantation (éch. adaptée : 1/2 500^e ou 1/10 000^e maxi)
- **Plan de masse** coté de l'occupation avec emprise totale et emprise des installations (le cas échéant sur fond de plan cadastral (éch. adaptée : 1/2 000^e ou 1/1 000^e), avec les coordonnées géo-référencées (WGS 84) des emprises (points A, B, C, D, ...)
- **Plan de profil** de l'occupation (si besoin)
- Photographies du site demandé
- Si le projet est situé en site Natura 2000 : **évaluation des incidences** (cf. imprimé correspondant)
- Si besoin de **CIRCULATION et/ou de STATIONNEMENT TEMPORAIRE** d'un ou plusieurs véhicule(s) terrestre(s) à moteur sur le *DOMAINE PUBLIC MARITIME* : **demande** (cf. imprimé correspondant)
- **Extrait Kbis** (société) ou **statuts** (association)
- **Photocopie de la carte d'identité** et justificatif de domicile pour une personne physique

A....., le.....

Le demandeur,

N.B. : compte tenu du délai d'instruction, demande à déposer au service instructeur de la DDTM au moins 2 mois avant la date souhaitée d'occupation. Ce délai pourra être prolongé selon les caractéristiques de l'occupation sollicitée.